

## Communiqué commun de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie nationale de pharmacie sur la situation des Centres Hospitalo-Universitaires (\*)

Les Académies nationales de Médecine et de Pharmacie se sont déjà exprimées sur l'état préoccupant des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU)<sup>1</sup>. La déclaration des 145 présidents d'université, doyens de santé et directeurs, publiée dans le journal *Le Monde*<sup>2</sup> fait très justement ce même constat et rappelle le rôle essentiel qu'ont joué les ordonnances de 1958 et la création des CHU dans la modernisation de la médecine, par l'intégration des missions de soins, d'enseignement et de recherche. La réflexion portée par le « colloque de Caen » en 1956 et la volonté politique qui a permis de réaliser cette réforme en trois mois avaient été déterminantes dans ce processus.

Les Académies se sont récemment alarmées de façon plus générale des évolutions dans l'organisation et la gouvernance de la recherche en biologie-santé et des CHU, guidées principalement par des impératifs budgétaires aux dépens de la part universitaire et de la recherche. Ces évolutions se sont inscrites dans une organisation nationale de la recherche que caractérise sa fragmentation en multiples silos non coordonnés et dans une définition incertaine des responsabilités qui reviennent aux sites hospitalo-universitaires et aux organismes nationaux de recherche. Il est d'ailleurs notable que le récent *Séjour de la Santé* ait omis de prendre en compte la dimension universitaire des CHU. Les multiples agences de recherche et leurs administrations, créées au fil des crises sanitaires auxquelles nous avons été confrontés depuis 30 ans, ne font que pénaliser la cohérence du dispositif.

Force est de constater le recul de notre pays dans la recherche médicale et l'innovation, passant en termes de production de la 5<sup>ème</sup> place en 2000, à la 6<sup>ème</sup> en 2010 et la 10<sup>ème</sup> place depuis 2019<sup>3</sup> et la plaçant actuellement en 17<sup>ème</sup> position pour l'indice global en innovation dans les biotechnologies<sup>4</sup>. Cette situation est à la mesure de la chute de l'investissement consacré à la recherche en biologie et santé. Elle trouve son origine dans le sous-financement chronique de cette recherche en France, l'intégration insuffisante à la gouvernance hospitalière du volet universitaire et du volet recherche, la complexité de nos organisations, l'attractivité déclinante des positions universitaires dont la mission de recherche devrait être dominante au sein des hôpitaux universitaires et le contre-sens scientifique qui dissocie la recherche d'amont, dite fondamentale et la recherche d'aval, en particulier la recherche clinique<sup>5</sup>. Face à ces constats alarmants, les Académies ont récemment publié des propositions concrètes sur le financement et l'organisation des CHU et plus généralement sur le dispositif de recherche en biologie-santé<sup>6</sup>. Les Académies appellent à revisiter l'esprit du « colloque de Caen » pour enrayer le déclin qui menace la recherche médicale et l'innovation en santé.

(\*) Communiqué approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration de l'Académie nationale de médecine le 7 juin 2021.

<sup>1</sup> Contribution au projet d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Rapport 19-05 de l'Académie Nationale de Médecine, 2019. <http://www.academie-medicine.fr/contribution-au-projet-dune-loi-de-programmation-pluriannuelle-de-la-recherche/>

<sup>2</sup> *Le Monde*, 5 Juin 2021 : Le CHU, ce navire amiral de notre modèle de santé, prend l'eau, surtout du côté académique.

<sup>3</sup> Base des données de publications Scopus

<sup>4</sup> <https://www.thinkbiotech.com/globalbiotech/country/France>

<sup>5</sup> <https://www.academie-medicine.fr/reformer-la-recherche-en-sciences-biologiques-et-en-sante-partie-i-le-financement/>

<sup>6</sup> Sous presse, preprints sur le site de l'Académie <https://www.academie-medicine.fr/wp-content/uploads/2021/03/RAPPORT-1-R%C3%A9former-la-recherche.pdf> <https://www.academie-medicine.fr/wp-content/uploads/2021/04/R%C3%A9former-la-recherche-BON-II.pdf>